

CARNET D'INFORMATION

NOM :

PRENOM :



ALLIANCE ORTHOPEDIE

Agence de MARSEILLE
9 Avenue de Toulon
13005 MARSEILLE

Agence de TOULON
L'acticlub 1576 chemin de planquette
83130 LA GARDE

Tel / Fax : 04 94 16 02 69

www.allianceorthopedie.fr

L'APPRENTISSAGE (*)



J + 0

Soins du moignon:

-oedème

-cicatrisation

-tonicité

Bonnet élasto-compressif

J + 3 semaines

-moulage et début appareillage

-verticalisation

-reprise progressive de la marche

-évolution de la prothèse provisoire jusqu'à stabilisation

J + 6 semaines

-prothèse semi-définitive
choix des composants, réglages fins, utilisation en situation extérieure, optimisation des performances

J + 8 semaines

esthétique et finition

(*): durées moyennes à titre indicatif

Vous venez d'être récemment amputé(e), sachez que l'équipe médicale qui vous entoure va tout mettre en œuvre pour vous aider à retrouver la fonction perdue et l'autonomie qui était la vôtre.

Cette équipe pluridisciplinaire se compose généralement :

du chirurgien, du médecin rééducateur, de l'infirmier(e) cadre de santé, du kinésithérapeute, de l'ergothérapeute, du psychologue et de l'orthoprothésiste.

LES GRANDES ETAPES

Les premières semaines qui suivent votre amputation seront consacrées, sur un plan fonctionnel, à **préparer votre moignon** à l'appareillage prothétique (contrôle de la cicatrisation, lutte contre l'oedème post-opératoire, sauvegarder les amplitudes articulaires, entretien du membre controlatéral...).

Cette étape franchie, votre premier appareillage démarre c'est **la prothèse provisoire**.

Ce travail essentiel conditionne votre avenir. C'est une période riche en découvertes, rythmée par des **phases successives d'exaltations et de doutes**. Sachez faire du temps votre allié, armez vous de **patience et de détermination**, votre **motivation** est essentielle. L'équipe de rééducation est à vos côtés pour répondre à toutes vos questions. C'est un véritable **travail d'équipe** dont vous serez l'acteur principal.

Votre moignon retrouve une stabilité convenable, la prothèse provisoire est aboutie, il est temps de passer à **la prothèse semi-définitive**. Ici nous allons aborder **l'aspect technologique** de votre appareillage et étudierons ensemble l'offre la plus adaptée à vos besoins.

Enfin, la prothèse est validée d'un plan de vue fonctionnel, reste à améliorer la **finition et l'esthétique** pour envisager votre retour définitif à domicile. Votre **première prothèse est terminée**.

LE VOCABULAIRE

Une prothèse est le plus souvent constituée par :

- **Le manchon**, c'est l'interface entre votre peau et votre prothèse. De plusieurs types, il a pour rôle d'assurer votre confort et souvent assure le lien avec votre prothèse.



- **L' emboiture**, c'est **la pièce maitresse** de votre prothèse. Réceptacle de votre moignon, elle conditionne confort, tenue et performance de votre appareillage. Votre prothésiste doit tout mettre en œuvre pour vous assurer l'adaptation la plus parfaite de votre emboiture.



- **Les genoux**. Dans le cas d'amputation fémorale (au dessus du genou), un genou prothétique mécanique devra suppléer à la fonction. L'éventail technologique est très large, du simple axe mécanique au systèmes multi-axiaux avec régulations pneumatiques, hydrauliques, avec assistance électronique et micro-processeurs...Au delà des prouesses technologiques, le bon genou est celui qui sera le plus adapté à vos besoins et à vos possibilités.



- **Les pieds**. De même que pour les genoux, les pieds prothétiques sont nombreux et de niveaux technologiques différents. Selon vos besoins, une gamme large s'étend du pied gériatrique pour activité réduite au pied dynamique pour loisirs sportifs.



L'UTILISATION

Sauf contre indication, une prothèse peut être portée ***toute la journée*** du réveil au couché. Suivant le type de prothèse, des consignes spécifiques d'entretien et d'hygiène vous seront communiquées.

PRISE EN CHARGE

Les prothèses sont ***intégralement prises en charge*** par votre caisse primaire d'assurance maladie quelle que soit l'origine de l'amputation.

Sur prescription médicale et après accord de prise en charge, votre appareillage sera réglé directement en 1/3 payant auprès du fournisseur. ***Vous n'avez aucune avance de frais à prévoir.***

90% des matériels sont agréés et couverts par votre assurance maladie, y compris les dernières technologies.

Seules quelques exceptions peuvent faire l'objet d'un supplément notamment sur certaines finitions esthétiques exceptionnelles et pour les prothèses de bains.

L'administration alloue à tout amputé le droit de disposer ***de 2 prothèses*** en bon état de fonctionnement qui sont ***renouvelables entre 3 et 5 ans.***

Indépendamment de ce délai, vos prothèses peuvent faire l'objet de réparations et réadaptations dès que nécessaire, sur avis médical.

QUELQUES CONSEILS

Vous entamez un long processus de réadaptation. Armez vous de ***courage et de patience***, bruler les étapes ne résoudra pas les problèmes mais au contraire les majoreront.

N'hésitez surtout pas à interroger chacun des acteurs de l'équipe de rééducation qui partagera avec vous son expérience.

Avec la reprise de vos activités, votre moignon peut continuer d'évoluer pendant l'année suivant votre sortie de rééducation c'est pourquoi un contrôle vous sera proposé régulièrement pendant les mois suivants. Sauf exception, nous vous déconseillons d'entamer la réalisation de votre seconde prothèse avant 6 mois.

Le fruit du succès repose sur la qualité de notre collaboration et confiance mutuelle.

A l'issue et selon vos capacités vous pourrez reprendre une vie sociale satiafaisante y compris dans vos activités de loisirs.

LIENS



<http://www.allianceorthopedie.fr>

<http://www.adepa.fr>

<http://www.agefiph.fr/>

<http://www.handisport.org/>

NOTES PERSONNELLES